

Arrêté relatif à la désignation de représentants de la Présidente de Nantes Métropole au sein de divers organismes

Arrêté

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-25,

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la Présidente de Nantes Métropole au sein de divers organismes extérieurs,

Arrête

Article 1. Les élus suivants sont désignés pour représenter la Présidente de Nantes Métropole au sein des organismes listés ci-dessous :

ORGANISMES	ELU(E)S DESIGNÉ(E)S
GIP GIGALIS (AG)	Franckie TRICHET
CEREMA (comité d'orientation régional annuel)	Delphine BONAMY
Assises nationales des déchets	Mahel COPPEY
Sud Loire Avenir (AG)	Aziliz GOUEZ
ASSOCIATION CHERCHEURS ÉTRANGERS A NANTES (AG)	Aziliz GOUEZ
Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AG)	Aziliz GOUEZ
Cités Unies France	Gildas SALAUN
Comité local d'attribution du fonds d'aide aux jeunes	Marlène COLLINEAU
Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie	Marlène COLLINEAU

ORGANISMES	ELU(E)S DESIGNÉ(E)S
COMITÉ DE L'AÉROPORT DE NANTES ATLANTIQUE	Bertrand AFFILE
Association du Réseau français des Villes-Santé OMS (AG)	Agnès BOURGÉAIS
INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST (CA)	Agnès BOURGÉAIS
Conférence des financeurs de l'habitat inclusif (CFHI 44)	Agnès BOURGÉAIS
CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT	Christophe JOUIN
Comité départemental du tourisme de Loire Atlantique (AG et CA)	Franckie TRICHET
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCES SPORTIVES DES PAYS DE LA LOIRE (CA)	Emmanuel TERRIEN
Commission Départementale d'Aménagement Commercial	Gildas SALAUN (titulaire) Delphine BONAMY (suppléante)
Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers	Adam BRASSART
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE (CA)	Aziliz GOUEZ
COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Agnès BOURGÉAIS (titulaire) Anthony DESCLOZIERS (suppléant)
COMITE REGIONAL DE L'ALIMENTATION	Delphine BONAMY

AG = assemblée générale
CA = conseil d'administration

Article 2. Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **19 JUIN 2026**

mis en ligne le :

09 JUIN 2026



La Présidente
Johanna ROLLAND